

Scolarisation des élèves en situation de handicap : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco)



Date de mise en ligne : jeudi 10 février 2015

- Références nationales -

k0750242 www.fotosearch.fr
Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

BO n°8 du 19 février 2015

Article 1 - Lorsqu'un élève majeur ou, s'il est mineur, ses responsables légaux, a saisi la maison départementale des personnes handicapées d'une première demande d'élaboration d'un projet personnalisé de scolarisation, les informations relatives à sa situation scolaire peuvent être recueillies au moyen du document intitulé « guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco première demande) » annexé au présent arrêté. A la demande de l'élève handicapé majeur ou, s'il est mineur, de ses responsables légaux, ce document est renseigné par l'équipe éducative.

Vous pouvez également consulter le site Ressources Handicap Académique

<http://ressources-handicap.spip.ac-...>